

BULLETIN FOOT YVELINES

Saison 2024 / 2025 – 04/03/2025
Bulletin n°19



Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@orange.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX

COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93
07.67.08.08.49
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.com



JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines (CFY) tous les mardis

A partir de 16h00

Au 01.34.74.84.93

Bulletins reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-End n°16

CD 78 : Foot Yvelines n°18

CD 94 : Avant-Centre n°21

FOOT YVELINES

1 – Courrier(s) reçu(s)	4
2 – Equipes ayant usées de leur droit de report	4
3 – Désignations des arbitres	7
4 – Joueurs suspendus	7
5 – Autorisations	9

PRESENTS :

Mme GALLET Sylvie
M. GALLICET Sylvain
M. PUGLISI René

Membres de la Commission Football

Madame GALLET Sylvie :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin

Bonjour à toutes et à tous,

Tous les courriers destinés à la CFY devront impérativement être envoyés aux adresses suivantes :

fsgt78@orange.fr

ou

Comité FSGT des Yvelines - 7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX

Dans toutes les correspondances par mail, il faudra obligatoirement indiquer : le nom de l'expéditeur, le nom du club, la rencontre avec sa date, faute de quoi la CFY risque de ne pas traiter les courriers.

La saison dernière, la CFY a reçu trop de courriers dans lesquels n'étaient pas signés du nom du club.

Bien sportivement,

La Commission Football des Yvelines

Marcel, un homme de terrain, un homme de cœur



Marcel, était un passionné, un engagé, un vrai homme de terrain. Pas seulement dans la vie, où il a dû se battre dès le départ, mais aussi dans le sport, où il a donné sans compter.

Il a eu une enfance difficile marquée par l'instabilité. Autodidacte et débrouillard, il a forgé son parcours avec détermination, passant de tourneur chez Citroën à chef de groupe de fabrication dans l'aéronautique, après un passage dans l'armée. Sans diplôme et malgré des cours du soir aux Arts et Métiers difficiles à suivre en raison de ses horaires en trois-huit, il a su, grâce à son intelligence pratique, évoluer, s'imposer dans son domaine et naviguer avec aisance entre technique et management.

Côté sport, tout a commencé avec une bande de copains au sein de l'entreprise où il travaillait qui voulaient faire du foot. En 1972, pour jouer le samedi matin, il n'y avait que la FSGT.

C'est là qu'il a fait la connaissance de Raymond Sauvé, répondant à un appel pour donner un coup de main à l'organisation du championnat. Il s'engage aux côtés de Jean-Jacques Loustau et contribue à structurer les compétitions, organiser les groupes, écrire les règlements de coupe. Très vite, il est devenu une figure incontournable du foot au Comité de Paris de la FSGT.

Arbitre officiel pendant 27 ans, Marcel ne s'est pas contenté de siffler des fautes : il a surtout formé des générations de jeunes arbitres, les aidant à progresser et à s'investir. Parce que Marcel, c'était ça : transmettre, donner en retour à sa manière.

Il a tout fait : secrétaire du foot du samedi matin, membre de la commission des litiges, du bureau d'appel, du bureau des sélections, Secrétaire de la Commission des arbitres... Il connaissait tout le monde, et tout le monde le connaissait.

Il croyait profondément aux valeurs du sport : engagement, respect, solidarité. Pour lui, le foot n'était pas juste deux équipes et un ballon, mais un moyen d'apprendre la vie, de se construire, de s'intégrer. Et il s'est toujours battu pour que chacun trouve sa place, comme lui avait su trouver la sienne.

Marcel, c'était un pilier, un gars sur qui on pouvait toujours compter, le cœur sur la main. Un de ces bénévoles de l'ombre, indispensables, qui font tourner la boutique et tiennent la baraque. A 91 ans, il était toujours présent le mardi soir pour s'occuper du secrétariat de la commission des arbitres, accueillir les nouveaux et suivre les dossiers administratifs.

Homme de conviction qui disait toujours ce qu'il pensait, il savait faire entendre sa voix quand il le fallait. Tous les mardis, il arrivait avec son lot de blagues, toujours prêt à nous faire rire.

Marcel est parti comme il est arrivé, sur la pointe des pieds, lui qui nous murmurait qu'il avait le même âge que la FSGT !

Marcel, on te dit merci, pour ton temps, ton énergie, ta passion. Pour tout ce que tu as donné, sans jamais rien attendre en retour. Marcel, on ne t'oubliera pas.

Marcel, on ne t'oubliera pas.

**Le Comité a lancé une cagnotte pour apporter son soutien à sa famille.
Les clubs et dirigeants souhaitant y contribuer peuvent le faire via ce lien :**

Participer à la cagnotte

1 – COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
COMITE FSGT 93	J11 – 01/02/25 – TERRITORIAUX PANTIN B / ASC PANTINOISE 93 Extrait du courrier Comme le club de Pantin ne souhaite pas que ce soit la commission 93 qui gère ce dossier, il me semble que cela devrait être repris par vous. D'ailleurs ce n'est pas vraiment de la discipline, mais plutôt une gestion administrative. D'après ce que m'a indiqué l'arbitre par téléphone, tout ce qui est rapporté par le club de Pantin n'est pas complètement exact. Vous pouvez lui demander un rapport écrit ou le consulter par téléphone.	Comme apparemment il s'agirait d'un problème administratif et non disciplinaire, la CFY reprend le dossier. La CFY a demandé au Comité FSGT 93 de contacter l'arbitre ou qu'il nous donne les coordonnées de l'arbitre ou qu'il fasse le nécessaire pour nous envoyer un rapport pour ce match. Un courrier a également été envoyé au correspondant de ASC PANTINOISE 93 pour qu'il envoie également un rapport.
ASC RUEIL VET B	J06 – 07/12/24 – ASCO RUEIL VET B / SAI AIT ISSAD V Signalement erreur concernant le report du match	Il s'agit bien d'un report de match au 19/04/25 et non une pénalité comme nous l'avions coché par inadvertance sur le site. La correction a été faite sur le site. Veuillez vous excuser pour cette erreur.

2 – EQUIPES AYANT USEES DE LEUR DROIT DE REPORT

Groupe	Demandeur	Journée	Date	Rencontre	
SM Vétérans B	AS DILA	01	12/10/24	TITANES CHILE FC	AS DILA
SM Vétérans B	AS DILA	03	19/11/24	AS DILA	DIVERTIDO FC
SM Vétérans B	AS MULTISPORTS	04	16/11/24	AS MULTISPORTS	RAFALE OC
SM Vétérans B	TERRITORIAUX PANTIN B	05	23/11/24	TERRITORIAUX PANTIN B	ASC BNP PARIBAS CTIP
SM Vétérans B	ASCO RUEIL B	07	14/12/24	DIVERTIDO CF	ASCO RUEIL VET B
SM Vétérans B	SAI AIT ISSAD V	11	01/02/25	SAI AIT ISSAD V	ASCO RUEIL VET B
SM Vétérans B	RAFALE OC	12	08/02/25	TITANES CHILE FC	RAFALE OC

2024 / 2025 – REPORT DE MATCH SAMEDI MATIN – VETERANS B

Club demandeur	J	Date	Date report	RENCONTRE	
AS DILA	03	19/11/24	19/04/25	AS DILA	DIVERTIDO FC
AS DILA	05	23/11/24	26/04/25	AS DILA	AS MULTISPORTS
X	06	07/12/24	19/04/25	ASCO RUEIL VET B	SAI AIT ISSAD V
ASCO RUEIL B	07	14/12/24	26/04/25	DIVERTIDO CF	ASCO RUEIL B
X	10	25/01/25	26/04/25	ASC PANTINOISE 93	MIB STEPHANE RIBEIRO FC
SAI AIT ISSAD V	11	01/02/25	31/05/25	SAI AIT ISSAD V	ASC RUEIL VET B
X	13	15/02/25	19/04/25	ASC PANTINOISE 93	RAFALE OC
RAFALE OC	12	08/02/25	31/05/25	TITANES CHILE FC	RAFALE OC

CLASSEMENT GENERAL

N°	Equipe	PTS	J	G	N	P	F	Pe	But+	But-	Diff	B/P	AG	ARB	UA	UP
1	AS MULTISPORTS	32	12	8	3	1	0	0	45	12	+33	0	1	0	0	3
2	SAI AIT ISSAD V	31	11	8	3	0	0	0	55	15	+40	0	1	0	5	3
3	ASC BNP PARIBAS CTIP	31	13	7	3	3	0	0	48	22	+26	0	1	0	0	2
4	US GAZELEC TELETRIC	31	13	8	1	4	0	0	34	20	+14	0	1	0	0	5
5	TITANES CHILE FC	30	12	9	1	1	1	0	46	18	+28	0	0	0	3	5
6	MIB STEPHANE RIBEIRO FC	25	12	5	2	5	0	0	55	35	+20	0	1	0	0	3
7	TERRITORIAUX PANTIN B	25	12	6	1	5	0	0	38	26	+12	0	0	0	0	2
8	ASCO RUEIL VET B	23	10	5	2	3	0	0	38	26	+12	0	1	0	0	4
9	RAFALE OC	19	11	3	1	7	0	0	30	40	-10	0	1	0	6	4
10	DIVERTIDO CF	13	11	1	0	10	0	0	17	94	-77	0	0	0	2	3
11	AS DILA	9	11	0	0	8	3	0	7	67	-60	0	1	0	0	0
12	ASC PANTINOISE 93	-8	10	0	1	7	2	0	12	50	-38	0	0	0	172	0

RESULTATS BARRAGES COUPES ROGER ALEX

COUPE ILE DE FRANCE - ALEX - Tour 4

n° 1	01/03/2025	CM AUBERVILLIER E	3 / 0F	AS MULTISPORTS
n° 2	01/03/2025	TITANES CHILE FC	0F / 3	AS BAOBAB A
n° 3	01/03/2025	LES JOYEUX DE L'ASOM	0F / 3	AS MALGACHE B
n° 4	01/03/2025	ASCO RUEIL VET A	3 / 0F	TERRITORIAUX PANTIN B
n° 5	01/03/2025	TERRITORIAUX PANTIN A	3 / 1	CM AUBERVILLIERS D
n° 6	01/03/2025	US GAZELEC TELETRIC	2 / 2	CM AUBERVILLIERS C
n° 7	01/03/2025	ES CHEMINOTS COLOMBES B	0F / 3	U.F.C. VETERANS
n° 8	01/03/2025	RAFALE OC	1 / 1	ASCO RUEIL VET B
n° 9	01/03/2025	FC ZARSA B	3 / 0F	ASC BNP PARIBAS CTIP
n° 10	01/03/2025	SAI AIT ISSAD V	9 / 1	ASC PANTINOISE 93

3 – DESIGNATIONS DES ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.
Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site www.footsgtidf.org
(Après être connecté avec vos codes équipes)

4 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	Oui	Oui	03/12/2023	03/06/2025	Suspendu pour 18 mois
75	DM	AS GO WEST	HALTER Sebastien Erick	203582	Oui	Oui	16/02/2025		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	DM	LES AIGLES	DESSALEGN Eskndr Sisay	505964	Oui	Oui	26/01/2025		Suspendu, en attente de décision
75	DM	LES AIGLES	ALEMU Beyene	506500	Oui	Oui	26/01/2025		Suspendu, en attente de décision
75	ME	018 C	TOUBAL Miloud	375078	Oui	Oui	26/02/2025	26/05/2025	Suspendu pour 3 mois
75	SA	AS GREVES COLOMBES	BETKA Mohamed	201289	Oui	Oui	09/11/2024	09/08/2025	Suspendu pour 9 mois
75	SA	ESF PARIS	BANGOURA Mohamed	489037	Oui	Oui	01/03/2025		Suspendu, en attente de décision
75	SA	FC TOURS MARRONS	BRAZETE Julien	430466	Oui	Oui	12/10/2024	12/10/2025	Suspendu pour 12 mois
75	SA	FC TOURS MARRONS	HALILOU Samy	216760	Oui	Oui	01/03/2025		Suspendu, en attente de décision
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI Abdelkader	219604	Oui	Oui	27/10/2023	27/07/2025	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BENKOUAR Abdelkader	219615	Oui	Oui	24/01/2025	24/07/2025	Suspendu pour 6 mois
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	KEMMOUCHE Ahmed	219605	Oui	Oui	24/01/2025	24/07/2026	Suspendu pour 18 mois
75	VS	RACING FC	VELASQUEZ Jhonnatan	426102	Oui	Oui	12/03/2024	12/09/2025	Suspendu pour 18 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	VS	RACING FC	MARCHENA Danilo	498132	Oui	Oui	10/01/2025	10/07/2025	Suspendu pour 6 mois
75	VS	TEAM AUTREMONDE 11	DOUKHANTHY Mahamadou	374710	Oui	Oui	10/01/2025	10/04/2025	Suspendu pour 3 mois
92	LS	DECIMA 2014	HAYAT Nazar	205109	Oui	Oui	05/02/2025	05/10/2025	Suspendu pour 12 mois dont 6 avec sursis - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
92	SM	AS MALGACHE B	RANARISON LUDYS MICHEL ROJO	182547	Oui	Oui	04/12/2024	04/06/2025	Suspendu pour 6 mois
92	SM	TERRITORIAUX PANTIN A	NGANGU Kevin	415880	Oui	Oui	07/12/2024	07/03/2025	Suspendu pour 4 mois dont 1 avec sursis
92	SM	U.F.C. VETERANS	BRAGA Mauro	433451	Oui	Oui	09/11/2024	09/03/2025	Suspendu pour 4 mois
93	LS	FC GRANDE JUGADOR	CHARLOT Bruno	488319	Oui	Oui	17/02/2025		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	ASCO RUEIL A	OKEMBA Arnaud	315206	Oui	Oui	08/02/2025	08/05/2025	Suspendu pour 3 mois
93	SA	ES VITRY	ROSEAU Ryan	320956	Oui	Oui	01/03/2025		Suspendu, en attente de décision
93	SA	PEROU-UNI FC	MERCHAN COELLO Jordy Steven	479011	Oui	Oui	30/09/2024	30/09/2025	Suspendu pour 12 mois

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	JS	AS REGGINA CALCIO A	SYLLA Lassana	380043	Oui	Oui	18/12/2024	18/03/2025	Suspendu pour 3 mois, assortie de 6 mois de sursis
94	JS	AS REGGINA CALCIO A	SOUKOUNA Siré	512410	Oui	Oui	18/12/2024	18/03/2025	Suspendu pour 3 mois, assortie de 6 mois de sursis
94	JS	ASCV	NASSIRI Khalid	210575	Oui	Oui	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
94	JS	ASCV	EL ADEL Mohamed	210566	Oui	Oui	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
94	JS	FROSINONE CALCIO	FORTE Diego	383397	Oui	Oui	18/12/2024	18/03/2025	Suspendu pour 3 mois, assortie de 12 mois de sursis
94	JS	FROSINONE CALCIO	CATENACCI Marco	378468	Oui	Oui	18/12/2024		Suspension à titre conservatoire, demande d'exclusion au niveau fédéral
94	LS	MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	LS	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	247470	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
94	LS	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	217659	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	LS	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	217644	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	LS	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	231465	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	MA	AQUA TEAM	DJEBBARA Azzedine	285307	Oui	Oui	11/02/2025	11/05/2025	Suspendu pour 3 mois
94	VS	U.F.C.	DEIVISSON GONÇALVES Weverton	455102	Oui	Oui	08/12/2023	08/06/2025	Suspendu pour 18 mois
94	VS	U.F.C.	ALVES DOS SANTOS Kesley	359087	Oui	Oui	29/11/2024	29/05/2025	Suspendu pour 6 mois
94		USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
LIF	DM	AS ESTORIL	SOUKOUNA Sire	500322	Oui	Oui	18/12/2024	18/03/2025	Suspendu pour 3 mois, assortie de 6 mos de sursis
LIF	DM	FC ZARSA A	YAHYAOUI Wadi	394998	Oui	Oui	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
LIF	DM	FC ZARSA A	KHAZRAOUI Chaouki	488284	Oui	Oui	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
LIF	DM	FC ZARSA A	AOUINI Mohamed Ali	193499	Oui	Oui	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
LIF	SM	FC BATIGNOLLES	GONSALVES DOS SANTOS David	423197	Oui	Oui	21/09/2024	21/03/2025	Suspendu pour 6 mois fermes et 3 mois avec sursis
LIF	SM	UA SOCIETE GENERALE A	ALLOUACHE Samir	248441	Oui	Oui	25/01/2025	25/03/2025	Suspendu pour 2 mois (Article 44 Alinéa 23)

Suspensions terminées

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	VS	BOCA JUNIOR	VELEZ MONTES Johan Manuel	248855	Oui	Oui	29/11/2024	01/03/2025	Suspendu pour 3 mois

5 – AUTORISATIONS

Autorisations en cours

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
GILLET Rudy	AS REGGINA CALCIO	USMT IVRY	217306	21/01/2025
FRANÇOIS Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	425103	17/09/2024
RECHACHE Akram	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	214669	17/09/2024
CHARNI Tijany	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	236385	17/09/2024
CHERRAR Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	289126	17/09/2024
HANDOURA Salem	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	236785	17/09/2024
JOYEUX Ghislain	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183591	17/09/2024
MEGUEULE MATHIEU	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	186838	17/09/2024
NOWAK Romain	TEAM 69	INTERNATIONALE METEQUE	194818	20/09/2024
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	20/09/2024
GUISSO Campbel	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	490032	20/09/2024
LOUDJANI Mohamed	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE B	490029	20/09/2024
EL HAJJARI Ayoub	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	214281	18/09/2024
BOUKHARI HOCINE	FUTBOL TOTAL	ASCO RUEIL VET A	205182	26/09/2024
COURIOL Mathieu	DYNAMO 94	FC CHOISY LE ROI VS	333605	27/09/2024
CASTRO PEREA Luis Alberto	AS CALI	LDU	192791	27/09/2024
EL KHALIFA Youness	DYNAMO 94	FC CHOISY LE ROI VS	483531	27/09/2024
BOTACHE GUTIERREZ Jose Fernando	AS CALI	LDU	324877	27/08/2024
HERNANDEZ HINCAPIE Juan Carlos	AS BROOKLYN 17	COLOMBIA	192772	01/10/2024
MALLEM Karim	JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES	ES CHEMINOTS COLOMBES B	204861	09/10/2024
SAMAMA Franck	LE LOKOMOTIV DES DEUX GARES	SPARTAK RETROGRAD	192279	11/10/2024
MOTHERON Victor	FC CACHACA	ATLETICO BATIGNOLLES	450818	15/10/2024
AUER Kevin	GRINTA FCG	USMT CRETEIL SAINT MAUR	187082	27/09/2024
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	20/09/2024
LIHAU Jonathan	PTV FOOTBALL CLUB	ETOILE ROUGE	186982	16/10/2024
RAMPANANA Joy	ASSOCIATION SPORTIVE FUM CACHAN	AS MALGACHE B	380005	18/10/2024
RAMIREZ Sebastien	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320865	16/10/2024
GAZANION Jeanne	CIMES 19	PEFF 1	429966	18/10/2024
ABRAHAM Ivane	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	433220	06/11/2024
GONZALES ESPINOZA Juan	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320866	12/11/2024
DJEBRE Guy-Michel	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	237817	26/11/2024
PIASECKI Joshua	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	518608	21/11/2024
FERRANTE Basile	TEAM 69	INTERNATIONALE METEQUE	229931	06/12/2024
ASTRUC Malo	ENTENTE SPORTIVE LEVALLOISIEENNE	90 BEES	423675	11/12/2024
MHAMDI Abdellah	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	524738	19/12/2024
CARIOU Christophe	LES BAGAUTES DE LA VILLE DE SAINT MAUR	FC CHOISY LE ROI VS	216917	16/01/2025
DAGNOGO ADAMA	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183605	07/02/2025



NATIONAL DE FOOT A 7

33EME NATIONAL DE FOOT AUTOARBITRE A 7 AU STADE JULES RIMET A SUSSARGUES (34)

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT **LE 31 MARS DERNIER DÉLAI**

DATES

- Matches le samedi 21 juin de 14h00 à 19h00
- Matches le dimanche 22 juin 2025 : fin vers 16 heures

Présence des équipes complètes + feuille de match + licences à **11 heures précises le samedi**.

PARTICIPATION FINANCIERE

Droit d'inscription 70€ et chèque de caution de 150€ à l'ordre de la FSGT

L'inscription est validée par le siège fédéral à réception des chèques d'inscription et de caution. Le club reçoit ensuite le dossier final, plan d'accès, liste des hôtels, les possibilités de repas. Le chèque de caution ne sera rendu qu'après la remise des récompenses du dimanche, tout départ anticipé du NFA7 ou désistement de l'équipe la semaine du NFA7 entraînera l'encaissement du chèque.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- L'équipe présente **9 joueurs minimum le week-end du National** et dispose à minima de 12 licences omnisports annuelles enregistrées au plus tard le 28 février 2025 (non compris autorisation, carte initiative populaire, carte 4 mois). Avec moins de 9 joueurs ou un joueur non qualifié constaté lors des contrôles l'équipe est déclassée. **Le contrôle des licences se fera le samedi avant 13 heures pour toutes les équipes en présence obligatoirement des joueurs et avant le début du tournoi.**
- **Pour le NFA7 +30, les participants ne peuvent être nés après le 31 décembre 1995**
- L'équipe est au moins dans sa seconde saison de pratique et reconnue par le comité capable de bien s'organiser.
- Il ne peut s'agir d'une sélection ou d'une entente de clubs. **Pour le NFA7 +30, il peut s'agir d'une entente de clubs (2 maximum)**
- L'équipe maîtrise l'esprit de l'activité et particulièrement l'autoarbitrage.
- Ne participe pas deux saisons de suite si d'autres équipes sont candidates dans le comité.
- Être informé du [règlement du National de Foot à 7](#).

Page 1 sur 2

FICHE D'INSCRIPTION

☐ NFA7 (Joueurs sans distinction d'âge) ☐ NFA7 +30 (Joueurs de +30 seulement)

CLUB : Sigle:

Comité départemental FSGT :

1er RESPONSABLE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : @

Tél : Fixe: Portable :

2ème RESPONSABLE

NOM : Prénom :

E-mail : @

Tél : Fixe: Portable :

Avis du Comité : **Le comité valide la participation du club :**

Date, nom du responsable, signature et cachet du comité :

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 31 mars 2025** dernier délai

par courrier à FSGT - FOOT A 7 - 14 Rue Scandicci - 93500 Pantin

Accompagné du règlement de 70€ et du chèque de caution de 150€ à l'ordre de la FSGT

Page 2 sur 2